



ADP rend le contrôle de la paie 30 % plus rapide grâce au Big Data

Avec ACE (Assistant Contrôle Expert), solution innovante de pilotage et de contrôle de la paie et des déclarations, ADP s'appuie sur la technologie Big Data afin d'optimiser les contrôles humains pour gagner en temps et en fiabilité. Une innovation Made in France, développée par l'équipe R&D d'ADP.

Nanterre, le 9 novembre 2016 – [ADP](#), leader mondial de la gestion du capital humain, annonce le lancement d'ACE (Assistant Contrôle Expert), une solution innovante de contrôle de la paie et des déclarations équipée des nouvelles technologies Big Data.

ACE : Big Data à la française

Avec plus de 65 ans d'expérience dans le domaine de la paie et plus de 3 millions de fiches de paie produites mensuellement sur le territoire, les équipes R&D françaises d'ADP ont développé les algorithmes de la solution ACE, visant à automatiser et fiabiliser le contrôle de la paie en s'appuyant sur les dernières innovations de la technologie Big Data.

Alors qu'un gestionnaire de paie doit vérifier plus de 500 données de paie et plus de 400 rubriques DSN par bulletin chaque mois, la solution ACE offre une véritable intelligence et automatisation du contrôle de paie et de la DSN. Il s'agit d'une application unique qui analyse toutes les données et permet à l'utilisateur de se concentrer sur les contrôles prioritaires par le biais d'alertes et d'événements ciblés. La solution identifie facilement les écarts grâce à des comparaisons et des rapprochements automatiques, et permet des contrôles digitalisés individuels ou de masse. Ainsi, l'utilisateur peut contrôler et piloter tout le processus de paie en instantané.

ACE se base sur le Big Data (ou mégadonnées), regroupant une famille d'outils qui répondent à une triple problématique, dite « règle des 3V » :

- Variété : les données de paie, comptables et déclaratives sont analysées ;
- Volume : l'outil peut gérer la continuité avec 49 mois de production et plus de 50 To d'archivage ;
- Vitesse : les anomalies et données à contrôler sont affichées en temps réel.

Le contrôle de paie : un enjeu majeur de productivité

Chaque entreprise a ses propres pratiques de contrôle. Elles reposent sur une multitude de manipulations, de vérifications et de croisements de données sur des supports différents. Le contrôle de paie est un processus chronophage, fastidieux, voire une source d'erreurs ; en effet, selon le rapport annuel de [l'Acoss](#), en 2015, 2/3 des employeurs contrôlés ont fait l'objet d'un redressement.

ADP a déjà pu constater les bénéfices concrets de ce Big Data RH pour les entreprises. Une enquête a été menée auprès d'une centaine d'entreprises utilisatrices d'ACE : la solution augmente la productivité des gestionnaires de paie de 30 %, tout en garantissant la fiabilité des contrôles avec 30 % de bulletins recalculés en moins.

La solution ACE est centrée sur l'expérience utilisateur et bénéficie, à l'instar de toutes les solutions d'ADP, d'une ergonomie intuitive, visuelle et engageante. Cette nouvelle interface utilisateur met en avant l'essentiel, privilégie le visuel au texte et hiérarchise l'information.

« Nous sommes très fiers d'avoir utilisé en France des technologies Big Data, avec lesquelles nous avons l'ambition de révolutionner le contrôle de la paie et des déclarations. Au travers de cette technologie innovante, en automatisant plusieurs centaines de tâches de vérification, ACE est un véritable concentré d'expertises métier qui donne aux équipes RH les moyens de produire une paie juste, rapide, et du premier coup », déclare Dominique Rodier, VP R&D France & Italie chez ADP.

Pour plus d'informations sur la solution ACE, [cliquez ici](#). Nous vous invitons par ailleurs à découvrir la démonstration de celle-ci lors de notre événement [#WelcomeFuture](#), le 8 décembre 2016 !

À propos d'ADP :

De puissantes technologies avec une touche d'humanité. Les entreprises du monde entier, quel que soit leur secteur ou leur taille, tirent parti des solutions basées sur le Cloud et des connaissances des experts d'ADP, afin de les aider à libérer le potentiel de leurs collaborateurs. Ressources humaines, gestion des temps et des activités, paie, conformité : travaillons ensemble pour construire une meilleure performance collective.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.fr.adp.com

Suivez ADP France sur les médias sociaux :



Contacts presse :

Service de presse ADP

Rumeur Publique

Jérôme Broun - Tél. : 01 55 75 52 34

Sophie Noël - Tél. : 01 55 74 52 13

Yohan Bisson - Tél. : 01 55 74 84 99

E-mail : adp@rumeurpublique.fr